

Microfinance

Près de 4 milliards de DH débloqués à fin juillet

Entre janvier et juillet 2018, les prêts débloqués dans la micro-finance ont atteint près de 4 milliards de DH, en hausse de 7% sur un an, portant l'encours à environ 7 milliards de DH (+4%). Le nombre des emprunteurs a légèrement baissé (-1%) à 940.366, néanmoins, celui des TPE bénéficiaires a plus que doublé à 2.593 entreprises.

Le microcrédit maintient son dynamisme. Entre janvier et juillet 2018, les prêts débloqués ont atteint près de 4 milliards de DH, en hausse de 7% par rapport à la même période de 2017, portant l'encours à environ 7 milliards de DH (+4%). Cette évolution s'explique notamment par le nombre de demandes de prêts servies durant les sept premiers mois de l'année qui a augmenté de 14% à 387.523 dossiers. Selon les données provisoires enregistrées pour le secteur, les très petites entreprises (TPE) font de plus en plus appel à la microfinance pour se financer. Entre janvier et juillet, le nombre de TPE bénéficiaires (clients actifs) a plus que doublé pour atteindre 2.593 entreprises (+137%). Globalement, les emprunteurs actifs (tous segments confondus) se sont élevés à 940.366 (-1%), dont 618.243 en milieu urbain (+1%) et 322.123 en zones rurales (-5%), 457.868 femmes (-1%) et 482.498 hommes (-1%).

Par ailleurs, le secteur continue de connaître une détérioration de la qualité des portefeuilles. Le taux du PAR (portefeuille à risque) à 30 jours a crû de 1,01 point à 5,6% de l'encours total du crédit. C'est le portefeuille à risque de 90 à 180 jours de retard qui a le plus augmenté (+56%), représentant 124,55 millions de DH. Celui affichant plus de 180 jours de retard a, lui, bondi de 24% à 170,74 millions.

Le coût du risque est l'un des facteurs freinant ces dernières années la rentabilité du secteur. Ce dernier (13 associations de microcrédit) avait, pour rappel, clôturé l'exercice 2017 sur un bénéfice net de 179 millions de DH, en baisse de 15%, suite notamment à l'augmentation du coût du risque à 348 millions de DH. S'agissant des créances en souffrance, leur encours a enregistré une hausse de 20% à plus de 220 millions de DH, l'année dernière.

À noter que le secteur est marqué par la concentration des crédits. Trois associations totalisent



À fin juillet 2018, le secteur de la microfinance compte 7.596 collaborateurs, en augmentation de 5%, répartis sur 1.653 agences (+1%).

près de 92% des prêts et 5 environ 97,6% (année 2017).

Dans son rapport 2017 sur la supervision bancaire, Bank Al-Maghrib affirme mener des travaux pour consolider le dispositif prudentiel applicable aux organismes assimilés. Dans ce cadre, un projet de circulaire fixant les conditions spécifiques applicables aux associations de micro-crédit était en cours d'élaboration, en application des dispositions de la loi bancaire. En outre, le ministère de l'Économie et des finances, en concertation avec la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM), planche sur une nouvelle stratégie permettant aux associations de microcrédit de limiter les risques d'impayés et par conséquent de défaillance. À fin juillet 2018, le secteur de la microfinance compte 7.596 collaborateurs, en augmentation de 5%, répartis sur 1.653 agences (+1%), dont 898 en milieu urbain (+3%) et 755 en zones rurales (-1%). Le nombre de guichets mobiles, lui, a diminué de 1% à 135, dont 106 dans des zones rurales. ■

Le secteur continue de connaître une détérioration de la qualité des portefeuilles. Le taux du PAR (portefeuille à risque) à 30 jours a crû de 1,01 point, soit 5,6% de l'encours total du crédit.

Moncef Ben Hayoun